

Aux élections fédérales du 20 juin 1872 M. Blake promenait le cadavre de Scott dans la province d'Ontario, comme ses amis les rouges essayent de promener maintenant celui de Riel dans la province de Québec. Et si le parti de Sir John est sorti de ces élections si affaibli dans Ontario, c'est dû en grande partie aux préjugés soulevés contre lui parce qu'il avait sauvé Riel des griffes des séides de M. Blake.

Comme ce meurtre de Scott constitue une circonstance importante de la cause qui nous occupe, nous donnons ci-après le récit du Rév. G. Young, celui qui assista Scott dans ses derniers moments, récit publié depuis quelques temps et dont personne n'a contesté l'exactitude :

“ Pour donner une idée juste des circonstances qui indiquent la part que Riel a prise à cet acte de cruauté, il me sera nécessaire de remonter au 4 mars 1870, jour où Scott a été exécuté. Je devrai aussi mentionner les circonstances des deux arrestations et emprisonnements subis par Scott. Ici je dois déclarer, de la manière la plus positive possible, que dans ces deux circonstances il a été traité de la manière la plus traître possible. Il n'était porteur d'aucune arme, lors de ces deux arrestations. La première fois qu'il a été arrêté il partait du village de Winnipeg afin de se rendre au fort Garry. Il était porteur d'un drapeau de parlementaire et il allait demander à Riel de permettre à certaines dames (résidant alors dans une maison qui appartenait au Dr. Schultz, occupée en partie par 45 ou 50 métis français et quelques métis anglais et entouré par les soldats rebelles de Riel) de se réfugier dans un endroit sûr.

“ Scott n'occupait pas cette maison dans le temps, mais vu la situation de ceux qui étaient là, sans aide et frappés de terreur, il est bravement parti, accompagné d'un autre homme, je crois, afin d'intercéder pour les prisonniers. Ce dernier le fit prisonnier immédiatement. Telles ont été les circonstances qui ont accompagné la première arrestation de Scott. Après quelques semaines, Scott, ainsi que quelques autres prisonniers, réussit à s'évader et alla se réfugier au Portage la Prairie.

“ Il demeura à cet endroit durant plusieurs semaines, espérant, ainsi que tous ceux qui ne prenaient pas une part active à la rébellion, que Riel remplirait la promesse qu'il avait faite de remettre les prisonniers en liberté. Vu qu'il n'était pas question de mise en liberté et que les familles de nombre de détenus souffraient de l'emprisonnement de leurs chefs, un certain nombre de loyalistes de Headingley et de Kildonan s'organisèrent afin de demander à Riel de remplir la promesse souvent faite de libérer ses prisonniers. Scott formait partie de ce comité.

“ Quelques jours après la réunion de nos loyalistes qui s'étaient rendus à Kildonan, à quatre miles du fort Garry—et après plusieurs pourparlers—Riel s'engagea à libérer ses prisonniers, si les loyalistes se dispersaient. En conséquence, ces derniers se mirent en route pour leurs demeures respectives. Ceux qui demeuraient au Portage, avaient à passer par Winnipeg, et il leur fut promis qu'ils passeraient sans être molestés. Tandis qu'ils retournaient chez eux, sans armes, et Scott étant du nombre, ils furent traîtreusement entourés de Métis à cheval et armés, qui leur dirent que Riel leur ordonnait de se rendre au fort. Vu qu'ils étaient désorganisés, sans armes et espérant qu'ils ne seraient pas détenus longtemps, ils obéirent. Aussitôt que les traîneaux qui les portaient eurent franchi les portes du fort, les portes furent fermées et ces loyalistes furent faits prisonniers et leurs propriétés furent confisquées. C'est ainsi que ce pauvre Scott fut arrêté la seconde fois et que son second et dernier terme d'emprisonnement commença.

“ Vu l'encombrement qui existait à la prison—encombrement qui ne permettait pas à tous les prisonniers de se coucher à la fois et qui forçait quelques-uns d'entre eux à se tenir debout pendant que les autres dormaient—